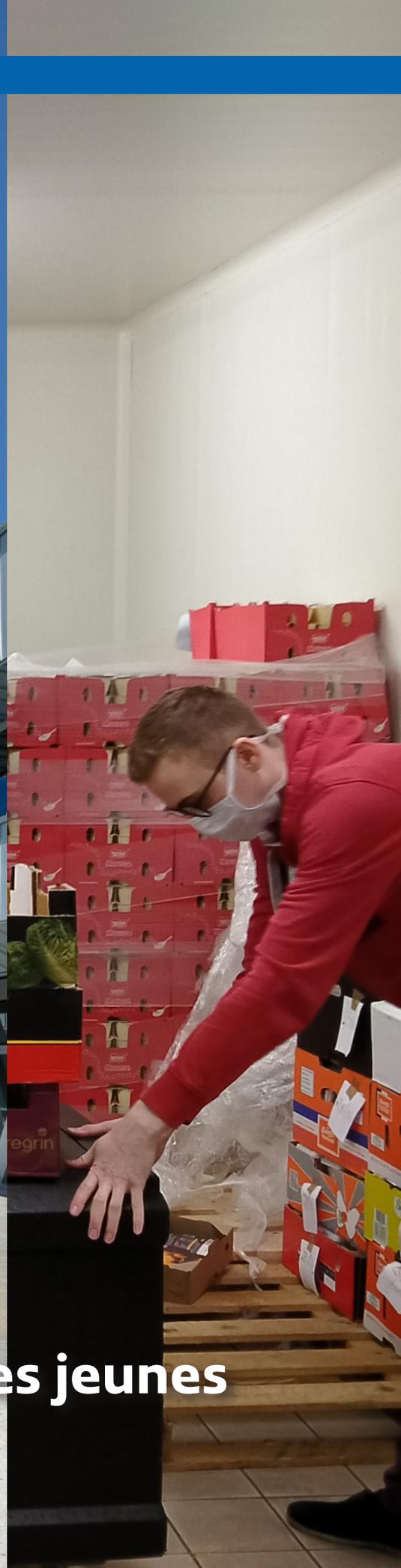


DOSSIER DE PRESSE RENTÉE 2020



**PROTÉGER,
ACCOMPAGNER,
SOUTENIR**

**La Région au plus près des jeunes
pour construire l'avenir**

Rentrée scolaire : La Région mobilisée pour protéger, accompagner et soutenir les jeunes et leur famille

Cette rentrée scolaire s'ouvre dans un contexte particulier qui exige de notre part une mobilisation exceptionnelle pour permettre à tous les élèves de reprendre le chemin du lycée sereinement.

Protéger les jeunes et le budget des familles. J'aborde cette rentrée comme la mère de famille que je suis, et qui comprend parfaitement l'inquiétude des familles. Protéger nos enfants : c'est pour la Région l'impératif



absolu de cette rentrée scolaire ! Ainsi, pour protéger nos 160 000 lycéens, scolarisés dans l'enseignement public ou privé, nous leur remettrons deux masques réutilisables. J'ai aussi souhaité que la Région double le fonds social lycéens afin de permettre aux familles les plus modestes d'équiper leurs enfants de masques durant l'année scolaire. Dans les transports scolaires, des masques seront également mis à disposition des 145 000 jeunes transportés chaque jour.

La Région se mobilise aussi pour protéger le budget des familles face aux difficultés économiques et sociales. Nous allons verser une aide de 100€ aux familles des lycéens boursiers, dont le budget a été durement touché durant le confinement. Nous rembourserons aussi à toutes les familles usagers

des transports scolaires le montant des deux mois d'abonnement correspondant à la période d'interruption. Enfin, la gratuité des manuels scolaires pour tous les lycéens des Pays de la Loire est maintenue et nous avons décidé de doubler et d'étendre aux étudiants les avantages culture et sport du e.pass jeunes.

Accompagner la réussite de tous les jeunes.

Conscients que notre jeunesse est exposée en première ligne face à la crise, nous mettons en place de nouvelles actions pour faciliter l'orientation et garantir des parcours de formation individualisés. Notre objectif est de permettre à chaque jeune de trouver sa voie et un emploi. Nous lançons par exemple une Plateforme web d'offres de stages en ligne et 5 Orientibus sillonneront bientôt toute la région. Nous avons également engagé une mobilisation exceptionnelle pour lutter contre le décrochage scolaire, avec un objectif : raccrocher les décrocheurs ! Les actions de repérage et de soutien individuel aux jeunes en difficulté ont ainsi été renforcées et notre 6ème école de production ouvrira ses portes dans quelques jours à Cholet. Enfin, même si l'apprentissage n'est désormais plus une compétence régionale, la Région a choisi de maintenir son soutien à cette voie d'excellence afin que sa dynamique ne soit pas cassée.

Soutenir la jeunesse en investissant dans les lycées de demain.

Malgré le contexte, la Région poursuit son ambition pour préparer l'avenir en maintenant tous ses investissements dans les lycées. Dès le 5 mai, les travaux du nouveau public de Nort-sur-Erdre ont repris afin qu'il ouvre ses portes, comme prévu, le 1er septembre. Au total, ce sont plus de 100 millions d'euros qui seront investis cette année pour construire et rénover les lycées de la région afin de garantir les meilleures conditions d'enseignement et d'apprentissage.

Plus que jamais, la jeunesse est au cœur de l'action régionale. Très bonne rentrée à toutes et à tous !

CHRISTELLE MORANÇAIS,
PRÉSIDENTE DE LA RÉGION
DES PAYS DE LA LOIRE

1. LA RÉGION ENGAGÉE AU PLUS PRÈS DES JEUNES ET DE LEURS FAMILLES

- 1.1 Des aides régionales pour préserver le pouvoir d'achat des familles.....4
- 1.2 Culture, sport, santé, emploi... Encore + d'avantages pour les jeunes Ligériens5
- 1.3 Des transports scolaires sûrs, accessibles et équitables 6
- 1.4 Une restauration scolaire responsable qui favorise le « Manger local ».....7
- 1.5 Les agents régionaux, maillons essentiels des lycées 8

2. ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE DE TOUS LES JEUNES

- 2.1 Assurer l'équité d'accès à l'orientation, aux formations et aux métiers..... 9
- 2.2 Orienter et accompagner pour prévenir le décrochage scolaire..... 11
- 2.3 Proposer un environnement numérique innovant..... 12
- 2.4 Construire l'avenir avec les jeunes et la communauté éducative..... 13

3. INVESTIR DANS LES LYCÉES DE DEMAIN

- 3.1 Une Région responsable..... 14
- 3.2 Le 1^{er} lycée 4.0 ouvre ses portes à Nort-sur-Erdre..... 15
- 3.3 Construire et entretenir durablement.....16
- 3.4 Une Région économe.....18

CHIFFRES CLÉS 2020

PRÈS DE
160 000
LYCÉENS
(ESTIMATION AU 30/06/20)



115
LYCÉES PUBLICS ET EREA,
DONT L'OUVERTURE DE
NORT-SUR-ERDRE



5
LYCÉES NEUFS,
EN COURS DE TRAVAUX
OU D'ÉTUDE DE
CONCEPTION



780 M€
POUR LA CONSTRUCTION
DE NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS
ET LA RÉNOVATION DES AUTRES

162

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS
SOUS CONTRAT

DONT
56

MAISONS FAMILIALES RURALES

207 M€

BUDGET RÉGIONAL 2020 POUR LES LYCÉES
(HORS AGENTS RÉGIONAUX)



2 267
AGENTS RÉGIONAUX
DANS LES ÉTABLISSEMENTS



20
POSTES D'AGENTS
RÉGIONAUX
SUPPLÉMENTAIRES
POUR LA RENTRÉE
2020



+DE 8 500

PLACES DE FORMATIONS SANITAIRES
ET SOCIALES FINANCÉES
PAR LA RÉGION EN 2020
POUR UN MONTANT ANNUEL
DE PLUS DE **48 M€**



150 000
ÉLÈVES LIGÉRIENS TRANSPORTÉS
QUOTIDIENNEMENT DANS LES CARS
ET TRANSPORTS SCOLAIRE
RÉGIONAUX ALÉOP

10 000
ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN
FORMATION SANITAIRE ET
SOCIALE



© APDL / Antoine Monie

1. LA RÉGION ENGAGÉE AU PLUS PRÈS DES JEUNES ET DE LEURS FAMILLES

1.1 DES AIDES RÉGIONALES POUR PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES

Face aux difficultés qui pèsent sur les familles en cette période de crise, la Région a choisi de les soutenir en allouant des aides exceptionnelles ou en abondant des fonds existants : concrètement, il s'agit de préserver le pouvoir d'achat des parents des lycéens, en particulier les plus fragiles.

Plan de relance

100 € pour les familles de lycéens boursiers

Un repas coûte en moyenne plus cher à la maison qu'à la cantine (+ 50%) ; pour soutenir les familles dont le budget a été durement touché, la Région a décidé d'accorder **une aide de 100 € aux 40 000 familles des lycéens ligériens boursiers**. Cette aide exceptionnelle sera effective à la rentrée et mobilise un budget régional de 4,1 M€.

Au total, 15,25 M€ sont mobilisés par la Région pour le renouvellement des manuels initié en 2019 dans le contexte de la réforme des lycées. L'enveloppe est répartie entre les établissements pour leur permettre d'acheter et de mettre les manuels et ressources pédagogiques à disposition des élèves.

Plan de relance

Doublement du Fonds social lycéen

La Région apporte son soutien aux élèves confrontés à des difficultés financières avec une aide personnalisée aux frais d'hébergement, restauration, transport, liés à la scolarité. **En 2020, pour aider les familles qui en ont le plus besoin, la Région double le budget alloué au Fonds social lycéen avec une enveloppe de 1,2 M€**. Ce sont près de 5 000 jeunes qui pourront bénéficier de ces aides.

Une aide aux élèves ayant des besoins spécifiques

En 2020, la Région des Pays de la Loire a consacré 104 000 € pour faciliter la scolarisation à domicile des lycéens malades ou en situation de handicap.

Financement des équipements professionnels

Pour permettre aux lycéens en formation technologique ou professionnelle d'acquérir les outils et tenues nécessaires, la Région des Pays de la Loire leur apporte une aide dédiée à l'équipement. En 2020, **2,4 M€ sont mobilisés par la Région en crédits d'équipement professionnel** pour les lycéens.

Gratuité des manuels scolaires

L'achat des manuels scolaires est un poste budgétaire lourd pour les familles : **la Région a donc décidé de maintenir la gratuité des manuels scolaires pour les 160 000 élèves de lycées publics et privés des Pays de la Loire**.

100 € POUR LES FAMILLES DE LYCÉENS BOURSIERS POUR COMPENSER LEURS DÉPENSES DE RESTAURATION

FONDS SOCIAL LYCÉEN x2

15,25 M€ MOBILISÉS POUR ASSURER LA GRATUITÉ DES MANUELS SCOLAIRES EN 2019 ET 2020



250 000 MASQUES FOURNIS AUX LYCÉENS ET ÉLÈVES EMPRUNTANT LES CARS SCOLAIRES



mesure Covid

PLUS DE 400 000 MASQUES POUR PROTÉGER LES LYCÉENS

Pour garantir la protection des lycéens à la reprise des cours, la Région a fourni un masque lavable à chaque élève dès la sortie du confinement. Afin d'être certain que chaque lycéen puisse retourner en cours dans de bonnes conditions sanitaires en cette rentrée 2020, la Région des Pays de la Loire complètera le stock de masques lavables déjà disponible dans les lycées. **Chaque lycéen sera équipé d'un masque lavable à la rentrée.** En complément, un masque a été distribué aux élèves du secondaire utilisant les transports scolaires par car du réseau Aléop. Au total, plus de 400 000 masques sont mis à disposition des jeunes dans les lycées, les CFA, ainsi que dans les transports scolaires, pour les élèves de la 6^e à la terminale. Pour accompagner les familles en plus grande précarité, la Région s'engage à fournir, tout au long de l'année scolaire, des masques aux élèves issus des familles plus modestes.

1.2 CULTURE, SPORT, SANTÉ, EMPLOI... ENCORE + D'AVANTAGES POUR LES JEUNES LIGÉRIENS

Plan de relance

Les avantages du e.pass culture sport doublés

Le e.pass culture sport, accessible via l'appli e.pass jeunes, propose un ensemble d'avantages aux jeunes Ligériens, pour faciliter leur accès à la pratique culturelle et sportive et l'engagement associatif. 6500 partenaires y sont associés et 44 669 jeunes ont utilisé l'appli en 2019-2020.

L'annulation des festivals, la fermeture des cinémas et librairies, l'arrêt des activités associatives pendant la crise sanitaire ne leur ont pas permis d'en bénéficier pleinement. Afin de redonner du pouvoir d'achat aux jeunes, soutenir leurs pratiques culturelles et sportives et aider les structures associées des Pays de la Loire, **la Région a décidé de renforcer les offres du e.pass culture sport dès la rentrée 2020 :**

- >> la période de validité du e.pass culture sport 2019-2020 est prolongée jusqu'au 30 septembre 2021. Grâce à cette prorogation exceptionnelle, **les jeunes pourront utiliser leurs e.coupons non consommés pendant une année supplémentaire.**
- >> le montant des avantages du e.pass culture sport est doublé : les jeunes pourront désormais bénéficier de plus de 200 € d'avantages pour un coût d'achat de 8 €.

La Région a décidé de donner un coup de pouce aux jeunes pour leur permettre de reprendre leurs activités culturelles et sportives. Avec plus d'avantages proposés et le e.pass jeunes ouvert aux étudiants, notre objectif est d'accompagner le pouvoir d'achat des jeunes et de soutenir notre tissu associatif, culturel et sportif ; c'est un enjeu majeur pour la Région.

Laurence Garnier,
vice-présidente en charge de la culture, du sport et de la vie associative.

Plan de relance

Et c'est nouveau ! Le e.pass jeunes élargi aux étudiants

La crise sanitaire a accentué la précarité des étudiants : emplois saisonniers suspendus, jobs d'été plus difficiles à trouver, stages rémunérés annulés... Pour leur donner un coup de pouce, **la Région élargit exceptionnellement le e.pass jeunes aux étudiants.** Les 135 000 étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur des Pays de la Loire pourront ainsi bénéficier des avantages du e.pass jeunes pour l'année 2020-2021, en plus des 160 000 lycéens et apprentis ligériens. **Ce qui porte à près de 300 000 le nombre de jeunes bénéficiaires du e.pass culture sport dès la rentrée 2020.**



PLUS DE **200 €**
D'AVANTAGES

NOUVEL ESPACE WEB POUR JOBS D'ÉTÉ SUR
SOLUTIONS-EMPLOI.
PAYSDELA LOIRE.FR

LA RÉGION ÉLARGIT
LE E.PASS JEUNES
AUX ÉTUDIANTS POUR
LA RENTRÉE 2020/2021



QUI PEUT BÉNÉFICIER DU E.PASS JEUNES ?

Les 2 volets « culture et sport » et « santé » du e.pass jeunes sont accessibles sur l'application gratuite « e.pass jeunes Pays de la Loire »

- >> à tous les lycéens âgés de 15 à 19 ans
- >> aux jeunes scolarisées dans des CFA, MFR ou IME, sans limite d'âge
- >> et pour 2020-2021, le e.pass culture sport est ouvert aux étudiants.

Garantir l'accès aux soins gratuits avec le e.pass santé

L'accès aux soins est primordial pour tous. Avec le e.pass santé, la Région offre un véritable outil de prévention et de sensibilisation au service des jeunes, en donnant accès gratuitement et anonymement à des consultations médicales, des analyses et à la délivrance de contraceptifs. 1 300 partenaires santé (pharmacies, médecins, centres de soins...) s'y associent en Pays de la Loire. L'objectif pour la Région est de faciliter l'accès aux soins gratuitement pour les jeunes et de les encourager à construire leur parcours santé, en toute confidentialité.



Plan de relance

Création d'une plateforme de jobs d'été

Pour faciliter les recherches de jobs durant la période post-Covid, la Région a créé **une plateforme « jobs d'été » pour les jeunes et les étudiants, sur le site solutions-emploi-paysdelaloire.fr**, piloté par l'agence de développement économique de la Région, Solutions&Co.

La Bourse au mérite reconduite

La Région reconduit la Bourse au mérite pour les bacheliers ligériens 2020 reçus avec mention Très bien. Cette aide est de 400 € pour un boursier et de 200 € pour un élève non boursier. Pour en bénéficier, il suffit de déposer une demande en ligne sur www.paysdelaloire.fr du 20 juillet au 15 décembre 2020. En 2019, 670 000 € ont été mobilisés par la Région pour l'attribution de cette bourse et 2 495 jeunes ont pu en bénéficier.

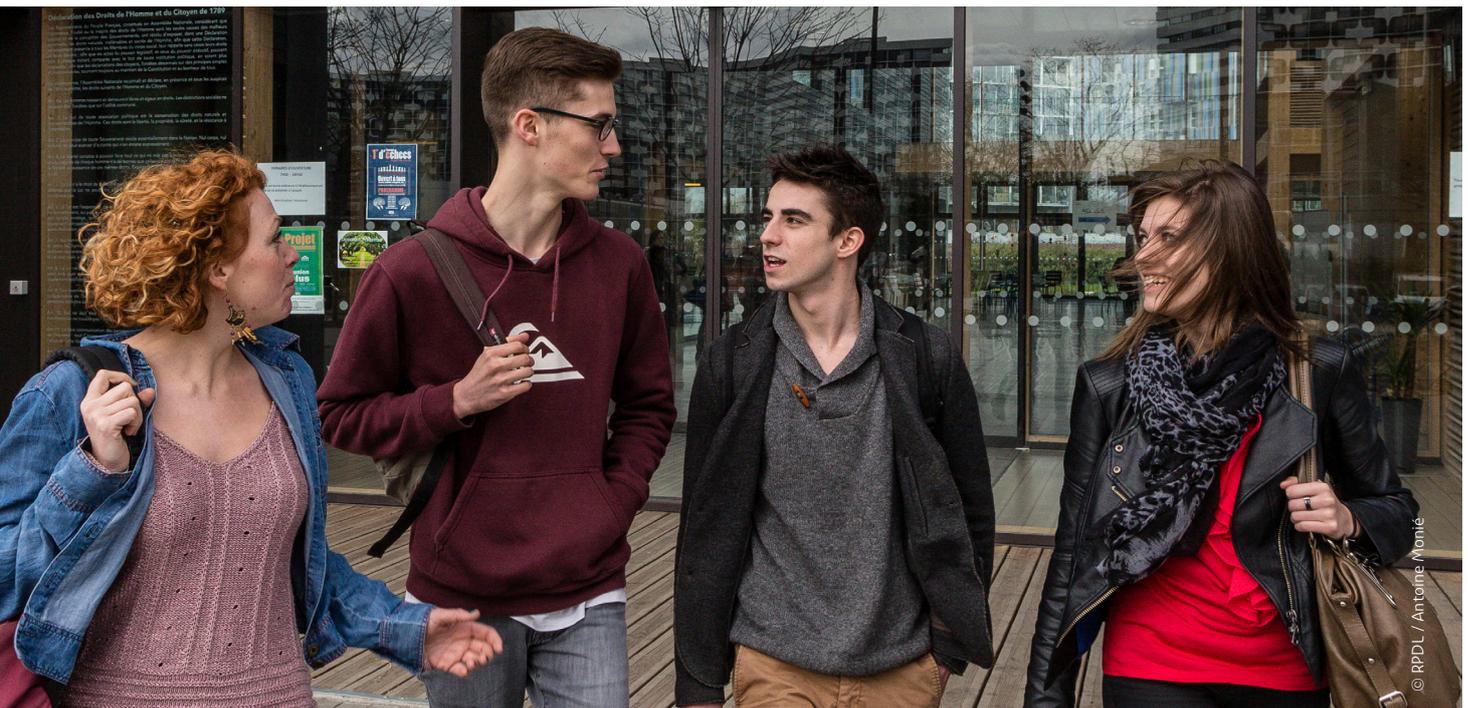


Plan de relance

1 000 € AUX ÉTUDIANTS INFIRMIERS ET AUX ÉLÈVES AIDES-SOIGNANTS MOBILISÉS

La Région a accordé aux élèves et étudiants des formations sanitaires et médico-sociales volontairement mobilisés pendant la crise une aide exceptionnelle de 1 000 €.

Cette prime, co-financée par l'État, la Région et l'Agence régionale de santé, a été versée automatiquement en complément des indemnités de stage et bourses régionales financées par la Région. Elle concerne les étudiants en soins infirmiers et les aides-soignants en formation, mobilisés dans le cadre du Covid-19 dans un service d'établissement hospitalier ou en Ehpad durant au moins 4 semaines, entre le 1^{er} avril et le 30 mai 2020.



1.3 DES TRANSPORTS SCOLAIRES SÛRS, ACCESSIBLES ET ÉQUITABLES

150 000 élèves ligériens empruntent chaque jour les transports régionaux par car du réseau Aléop. La Région a pour priorité d'assurer la sécurité des élèves et un service de qualité, équitable pour tous. Pendant la crise sanitaire, la Région s'est mobilisée pour adapter les plans de transport et assurer la continuité du service public régional tout en respectant les règles de sécurité pour tous.

Plan de relance

Une part de l'abonnement au transport scolaire 2019-2020 remboursée

Le confinement a imposé l'arrêt des transports scolaires pendant plusieurs semaines. Afin de ne pas pénaliser les familles, la Région des Pays de la Loire a mis en place une aide exceptionnelle et propose un remboursement partiel forfaitaire pour les abonnés aux transports scolaires de l'année 2019-2020. Jusqu'au 30 septembre, les familles ligériennes concernées peuvent enregistrer en ligne leur demande de remboursement. Informations : aleop.paysdelaloire.fr/remboursement-covid.

Comme nous nous y sommes engagés, les 2 mois pendant lesquels les services de transport scolaire ont été à l'arrêt vont être remboursés. La Région mobilise 3 M€ pour cette mesure, qui vise avant tout à préserver le pouvoir d'achat des familles.

Christelle Moraçais,
présidente de la Région des Pays de la Loire

Le gel des tarifs

En 2019, la Région a harmonisé les montants des abonnements scolaires de son réseau Aléop pour permettre à 9 familles sur 10 de bénéficier d'un tarif plus avantageux. Pour 2020-2021, ce tarif est maintenu à 110 € par an et par enfant transporté (gratuité au 3^e enfant) ou 55 € pour les secteurs en regroupement pédagogique intercommunal. Pour les familles mayennaises, l'abonnement annuel est fixé à 90 €, selon l'aménagement progressif prévu en 2019.

NOUVEAU

Plus simple, les cartes billettiques Aléop adressées l'an dernier sont conservées et rechargées à distance au moment de la réinscription. Seuls les nouveaux abonnés recevront leur carte cette année.

Des gilets vert fluo pour garantir la sécurité des élèves

Le port du gilet fluo renforce la visibilité des élèves sur le chemin du point d'arrêt et pendant le trajet du car, en cas d'évacuation. Pour l'année 2019-2020, la Région a mobilisé 590 K€ pour équiper de gilets verts fluorescents les 150 000 élèves, de la maternelle à la terminale, qu'elle transporte quotidiennement. Pour 2020-2021, une nouvelle distribution est prévue dans les établissements à l'automne pour les nouveaux élèves et ceux qui changent d'établissement.

De jour comme de nuit, le port du gilet peut sauver des vies. Grâce au concours du Rectorat des Pays de la Loire et des directions diocésaines, nous avons pu mettre en place cette distribution de très grande ampleur et unique en France : nous sommes la seule Région à équiper l'ensemble des élèves.

Roch Brancour,
vice-président en charge des transports



NOUVEAU

Sécurité aux points d'arrêts d'autocar

En complément de l'équipement en gilets fluo, tous les points d'arrêts créés à cette rentrée scolaire font l'objet d'une signalisation (marquage au sol ou poteau) pour renforcer la sécurité des élèves.

mesure Covid

250 000 masques lavables fournis aux élèves par la Région

Dès le 11 mai, pour accompagner la reprise des cours et assurer la sécurité des enfants à bord, la Région a équipé d'un masque lavable tous les élèves du 2nd degré transportés. Une charte sanitaire stricte a par ailleurs été mise en place à bord des cars scolaires.

Au total, 250 000 masques ont été distribués pour 160 000 lycéens ainsi qu'aux entreprises de transport scolaire pour équiper les jeunes de la 6^e à la terminale. À la rentrée, les stocks seront complétés pour que chaque élève transporté dispose d'un masque.



1.4 UNE RESTAURATION SCOLAIRE RESPONSABLE QUI FAVORISE LE « MANGER LOCAL »

Le contexte de crise sanitaire a montré tout l'enjeu de la relocalisation alimentaire. Dans le cadre de ses actions en faveur du « Manger local », la Région mise depuis plusieurs années sur des produits de qualité et de proximité dans les services de restauration des lycées. Pour cette rentrée 2020, cette politique volontariste accompagne la relance du territoire en favorisant des approvisionnements qui tendent vers 100% de provenance régionale, particulièrement pour les filières de la volaille et de la viande bovine.

Qualité et proximité

La politique du « Manger local » vient soutenir le dynamisme de la filière agricole régionale et nationale. La Région se donne pour ligne de conduite de concilier 2 critères majeurs pour maintenir ses objectifs régionaux :

>> **La localisation** avec des approvisionnements qui tendent vers le 100% origine France et 50% régional.

>> **La qualité** avec l'application stricte du critère qualité imposé par la loi à hauteur de 50% dont 20% de produits bio.

NOUVEAU Pour encourager la démarche, un logiciel de restauration sera disponible d'ici 2021 à l'ensemble des lycées et Erea pour suivre l'évolution des stocks et de la plateforme **Approlocal**, qui répertorie tous les petits producteurs ou les fournisseurs en viande bovine et volaille. La connaissance de l'approvisionnement des services de restauration est conforme à la loi Egalim.

L'engagement régional s'inscrit dans la volonté de sensibiliser les lycéens au « Manger local » et à la lutte contre le gaspillage. En 2019/2020, l'action éducative « Manger local » a impliqué 955 jeunes lycéens et apprentis à travers 20 projets.



Exemple de signalétique Nudge

Des initiatives pour lutter contre le gaspillage

La Région poursuit sa démarche de lutte contre le gaspillage et fait don ponctuellement de denrées auprès d'associations caritatives. La crise Covid, qui a imposé la fermeture des établissements en mars dernier, a été l'occasion de mettre en œuvre cette priorité avec la mise à disposition d'une convention type de don entre les lycées et les associations.

NOUVEAU La démarche innovante « Nudge », qui consiste à adopter une signalétique axée sur l'humour afin de sensibiliser les usagers aux bons gestes, sera expérimentée dans l'espace de restauration du lycée de Nort-sur-Erdre à la rentrée.



LA RESTAURATION
DANS LES LYCÉES

109
SERVICES DE RESTAURATION

10,2 MILLIONS DE REPAS
PAR AN POUR UN BUDGET D'ENVIRON 25 M€

63 348 + de 80 000
DEMI-PENSIONNAIRES REPAS PAR JOUR

560
AGENTS RÉGIONAUX

OBJECTIF :

100% DE PRODUITS FRANÇAIS

100% DE PRODUITS RÉGIONAUX POUR LA VIANDE BOVINE ET LA VOLAILLE

20% DE PRODUITS BIO OU SOUS SIGNES DE QUALITÉ



© RPDL / Antoine Monié

1.5 LES AGENTS RÉGIONAUX, MAILLONS ESSENTIELS DES LYCÉES

2 267 agents régionaux permanents travaillent dans les lycées dont 20 postes ont été créés pour l'année 2020.

Des équipements de protection individuelle pour les agents des lycées

Afin de s'assurer que tous les agents des lycées disposent d'équipements de protection individuelle de qualité dans l'exercice de leurs activités, la Région a décidé de prendre en charge leur acquisition.

Des agents ont été associés à la définition des besoins par métier : restauration, entretien et maintenance.

Des chaussures de sécurité, des gants, des masques de protection, des casques et des bouchons d'oreilles leur seront fournis.

mesure Covid

La Région a procuré des équipements spécifiques afin que tous les agents des lycées soient équipés dès le mois de mai : 5 masques réutilisables en tissu par agent, des masques chirurgicaux, des gants, du gel hydroalcoolique, des blouses et surblouses, et des sur-lunettes de protection.



LES AGENTS
RÉGIONAUX
DANS LES LYCÉES

2 267
AGENTS RÉGIONAUX

20 POSTES
CRÉÉS EN 2020

La poursuite de l'opération chaises de restauration

En 2019, la Région a souhaité accélérer, dans le cadre de sa feuille de route RH/managériale en faveur des lycées, le plan de renouvellement des chaises de restauration pour **harmoniser les conditions ergonomiques de travail entre établissements car le poids des chaises est souvent à l'origine de troubles musculosquelettiques** au sein des équipes d'agents régionaux. En 2020, il s'agissait d'achever ce plan à grande échelle : 6 611 chaises remplacées sur un total de 10808 depuis 2019, et un budget de 510 882 €.

Le plan lave-batteries

En 2020, la Région a démarré une nouvelle opération spéciale consacrée à l'amélioration des conditions de travail des agents régionaux des lycées en favorisant une optimisation de leurs tâches, portant cette fois sur le **renouvellement des lave-batteries économes en eau et limitant l'utilisation des produits chimiques**. Le budget alloué à cette opération s'élève à 200 000 €.

Les laveries

En 2020, 4 laveries seront remplacées, représentant un investissement total de 816 200 € (hors études) :

- >> lycée Nicolas-Appert - Orvault (44);
- >> lycée Joachim-du-Bellay - Angers (49);
- >> lycée Jean-Moulin - Angers (49);
- >> lycée Nature – La Roche-sur-Yon (85).

Pour chaque remplacement de laverie, le lycée et la Région travaillent ensemble sur la lutte contre le gaspillage où l'élève est acteur de la démarche, ainsi qu'à l'amélioration de l'environnement de travail des agents et tout particulièrement à l'ergonomie des postes de travail.



© RPD / Antoine Ma

2. ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE DE TOUS LES JEUNES

2.1 ASSURER L'ÉQUITÉ D'ACCÈS À L'ORIENTATION, AUX FORMATIONS ET AUX MÉTIERS

Plan de relance

Lancement d'une plateforme numérique d'offres de stages choisirmonstage.fr

Accessible dès le 7 septembre 2020, cette plateforme proposera des offres de stages d'observation (stage découverte obligatoire et mini-stage) aux collégiens et lycéens ligériens. Dès le mois d'octobre, la plateforme proposera également des offres de stages longs aux étudiants, puis aux lycéens de la voie professionnelle en CAP et Bac pro au mois de novembre. Le service sera accessible sur le portail régional de l'orientation choisirmonstage.fr. Les entreprises ligériennes peuvent d'ores et déjà déposer leurs offres sur pro.choisirmonstage-paysdelaloire.fr

“ L'Orientation est désormais une compétence régionale, que nous menons de front avec le rectorat, et dont nous nous sommes saisis pleinement pour répondre aux défis du choix des parcours de formation pour les jeunes et les familles, du décrochage scolaire, de l'abandon des étudiants au cours de leurs études supérieures, de tous ceux qui sont en reconversion professionnelle, et bien sûr au défi de l'emploi et particulièrement l'emploi des jeunes. ”

Christelle Moraçais



Extrait de la campagne – 1^{re} vague adressée aux collégiens

5 Orientibus pour informer les jeunes

Les 3 premiers Orientibus ont été mis en place dès la rentrée 2019-2020 : un outil itinérant et innovant pour faire connaître les métiers et guider les jeunes dans leur parcours d'orientation et de découverte des métiers. Dans le contexte de la crise du Covid et des contraintes sanitaires associées, son usage a été naturellement suspendu. **128 interventions** ont été réalisées auprès de **plus de 19 000 usagers qui ont pu profiter des ressources et outils numériques mis à disposition, dont les 3/4 en établissement scolaire.** Un 4^e et 5^e Orientibus sont programmés pour fin 2020.

Plan de relance

Garantir la continuité pédagogique

Pendant le confinement, 500 ordinateurs, portables et fixes, ont été prêtés aux élèves non équipés pour leur permettre de bénéficier de la continuité pédagogique à distance. Pour accompagner le développement de nouvelles modalités pédagogiques, ces prêts d'équipements seront poursuivis : 1 000 ordinateurs supplémentaires qui pourront être prêtés au public des jeunes décrocheurs.

Plan de relance

UN ORIENTIBUS TOUR À L'ÉTÉ 2020

La Région a souhaité profiter de la période estivale faisant suite au contexte compliqué vécu par les scolaires et les publics en recherche d'orientation, pour mettre à disposition un Orientibus sur des manifestations se déroulant sur les territoires, et notamment à proximité de lieux de villégiature.

Plan de relance

Des outils pour accompagner les jeunes

Début 2020, le **portail choisirmonmetier.fr**, véritable mine d'informations sur les formations et les métiers à destination des publics tout au long de leur vie, a été lancé à l'occasion de FormaSarthe. Depuis, de nouveaux outils ont été créés, comme le lancement du service **Rencontre un pro**, opérationnel depuis le 11 mai, la mise en ligne de la bibliothèque des Pockets Choisir mon métier et de l'espace **Mon Orientibus en ligne (dédié à la période de confinement)**, tous deux le 18 mai.

Agenda découverte des métiers

- >> Le 1^{er} décembre, 4^e édition de la journée de formation « Être apprenti aujourd'hui ».
- >> Le 27 novembre, 1^{re} édition de la journée de formation des professeurs dans les campus de qualification pour faire découvrir aux enseignants les secteurs représentés dans chacun des Campus de qualification.
- >> La Région tiendra un **2^e Grenelle de l'orientation** le 23 novembre prochain.
- >> Les sélections régionales des **Olympiades des métiers** se sont tenues à Angers les 13 et 14 mars derniers dans un contexte déjà compliqué, permettant néanmoins de qualifier l'équipe régionale pour les finales nationales qui sont décalées du 15 au 17 décembre prochains à Lyon.

21 nouvelles formations professionnelles initiales

Les Régions exercent une compétence en matière de formation professionnelle initiale sous statut scolaire.

NOUVEAU Chaque année, les Pays de la Loire travaillent en coordination avec les autorités académiques et en concertation avec les partenaires sociaux et les branches professionnelles afin de proposer les évolutions les plus pertinentes. **En 2019-2020, plus de 48 000 élèves étaient inscrits dans l'une des formations professionnelles initiales proposées en Pays de la Loire. A la rentrée 2020, 21 formations professionnelles initiales seront ouvertes.**

Plan de relance

+ 20% de places de formation professionnelles créées

5 700 places supplémentaires sont créées dès 2020 pour permettre aux demandeurs d'emplois de se former, et aux jeunes en recherche d'opérer un retour vers l'emploi. Les secteurs les plus concernés par cette augmentation du nombre de places sont : l'industrie, l'agriculture-paysage, le bâtiment, le service aux personnes, le numérique, l'hygiène propreté (nouveau secteur couvert par l'offre de formation en 2020). Au niveau territorial : **les ouvertures de places de formation sont proportionnelles à la demande d'emploi dans chaque département.**

SOUTIEN AUX ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

Au cœur de la crise sanitaire, les soignants mobilisés sur le terrain ont plus que jamais fait la démonstration de leur engagement et de leur rôle essentiel aux côtés des patients, des résidents et des professionnels de santé.

Plan de relance

Dans la continuité du Plan d'urgence santé mis en œuvre par la Région pour soutenir le personnel soignant face à la crise du Covid-19, **la Région des Pays de la Loire a décidé de prendre à sa charge les frais de sélection à l'entrée en formation en 2020** (budget : près de 300 000 €). **La Région a créé 200 places de formation supplémentaires au métier d'aide-soignant. 1 M€ est mobilisé pour créer de nouvelles places de formation pour les étudiants en soin infirmier.**

mesure Covid

Une aide exceptionnelle de 1 000 €

La Région a fait le choix d'attribuer une prime de 1000 €, co-financée par l'Etat et l'ARS, pour récompenser les élèves aides-soignants et étudiants infirmiers stagiaires mobilisés en renfort des soignants dans les établissements sanitaires et médico-sociaux de la région.

Un engagement en faveur du pouvoir d'achat des élèves

En 2020, l'engagement régional en faveur des formations sanitaires et sociales visait déjà le pouvoir d'achat des élèves et étudiants sanitaires des établissements publics, avec plus de **13 M€ votés pour lutter contre la précarité des apprenants** : bourses, rémunérations de stagiaire de la formation professionnelle, fonds social d'urgence, annulation à partir de 2020 des coûts complémentaires de formation des étudiants éligibles dans les instituts publics d'infirmier, de masseur kinésithérapeute, de sage-femme, d'ergothérapeute et de manipulateurs en électro radiologie médicale...

LES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN PAYS DE LA LOIRE



BUDGET RÉGIONAL 2020
+ DE 48 M€

(HORS INVESTISSEMENT, BOURSES ET RÉMUNÉRATION DE STAGIAIRE, ET HORS OPÉRATION D'INVESTISSEMENT OU DE CONSTRUCTION)



8 500 PLACES DE FORMATION FINANÇÉES PAR LA RÉGION EN 2020



10 000 LIGÉRIENS SUIVENT CHAQUE ANNÉE UNE FORMATION DIPLÔMANTE

+ DE 90% D'INSERTION DANS L'EMPLOI MOINS DE 6 MOIS APRÈS LEUR SORTIE



13 M€ POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ DES APPRENANTS

1 M€ POUR CRÉER DE NOUVELLES PLACES DE FORMATION POUR LES ÉTUDIANTS EN SOIN INFIRMIER

+ 200 PLACES DE FORMATION AU MÉTIER D'AIDE-SOIGNANT

“ La période de crise sanitaire a révélé combien le personnel soignant était indispensable à notre société. La Région encourage depuis plusieurs années les formations sanitaires et sociales et a décidé de financer plus de 8 500 places de formation en 2020, pour un montant annuel, de plus de 48 M€ ”

André Martin,
vice-président en charge de l'emploi, l'apprentissage,
la formation professionnelle et l'insertion

2.2 ORIENTER ET ACCOMPAGNER POUR PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

De multiples facteurs peuvent expliquer qu'un jeune s'éloigne des parcours scolaires traditionnels. La Région agit à chaque étape d'accompagnement des jeunes décrocheurs : du repérage jusqu'à la remédiation, pour trouver une solution de retour en formation ou à l'emploi, en synergie avec les acteurs de l'éducation et de l'insertion sociale et professionnelle, Rectorat, Missions locales et Uradel.

Repérer les jeunes en risque de décrochage

Les Plateformes de suivi et d'appui des décrocheurs (PSAD), pilotées par la Région en étroite concertation avec les autorités académiques, ont été mobilisées pendant la crise du Covid-19 pour appuyer les établissements qui avaient perdu le contact avec certains jeunes. L'objectif était de faire le point de situation avec le jeune pour lui proposer un accompagnement personnalisé. **La Région a renforcé ces plateformes en janvier 2020 en recrutant 6 assistants de PSAD qui œuvrent quotidiennement sur le terrain dans les 5 départements.**

Prévenir le décrochage

Les réseaux de prévention peuvent intervenir pour permettre à des jeunes sous statut scolaire d'effectuer un **stage en entreprise** qui peut déboucher sur un contrat d'apprentissage.

Plan de relance

SOUTIEN RENFORCÉ AUX MISSIONS LOCALES

Les Missions locales peuvent accompagner les établissements scolaires dans la recherche de solutions pour les jeunes en risque de décrochage. Ainsi, elles sont intervenues pour mettre en place des Périodes de mise en situation en milieu professionnel (dispositif de stages) afin de faciliter la conclusion d'un contrat d'apprentissage. Initiée alors que les établissements scolaires n'étaient pas encore autorisés à valider des stages, cette procédure établie conjointement par la Région, le Rectorat et l'Union Régionale des Missions Locales, s'est poursuivie de manière expérimentale cet été pendant la fermeture des établissements pour fluidifier l'orientation des jeunes. **Pour renforcer l'action des Missions locales, la Région a mobilisé 200 000€ supplémentaires portant son soutien global à plus de 3,5 M€.**

Plan de relance

SOUTENIR LES JEUNES EN DIFFICULTÉ PAR DU SOUTIEN SCOLAIRE

Dans le cadre de son Plan de relance, la Région organise, en lien avec le Rectorat, **des actions de soutien scolaire pendant l'été et à la rentrée scolaire 2020**. Elle mobilise 200 K€ pour appuyer l'action d'associations de soutien scolaire. Et outre le dispositif « vacances apprenantes » soutenu par la Région, **une quinzaine de lycées professionnels des Pays de la Loire accueilleront des jeunes, la dernière semaine d'août, pour « l'été du pro ».**

INNOVER POUR LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE

La Région accompagne les initiatives des établissements en faveur de la lutte contre le décrochage et lance un **3^e appel à projets « Actions innovantes pour les jeunes en difficulté dans leur établissement »**. Il s'agit de soutenir les actions de remobilisation et d'accompagnement individuel.

APPEL À PROJETS ACTIONS INNOVANTES
POUR LES JEUNES EN DIFFICULTÉ

DEPUIS 2017
150
PROJETS

AU BÉNÉFICE DE PLUS DE
7 500
JEUNES LIGÉRIENS

POUR UN MONTANT
DE PLUS DE
600 000 €

Favoriser le retour en formation des jeunes décrocheurs

« FAIRE POUR APPRENDRE » AVEC LES ÉCOLES DE PRODUCTION

Les écoles de production dispensent une formation professionnelle certifiante à des jeunes qui rencontrent des difficultés dans le système éducatif classique, en mettant le jeune en situation réelle de production. 87% des jeunes vont au bout de leur formation, ce qui conforte ces écoles comme des lieux d'intégration durable à la vie professionnelle.

Le modèle économique des écoles de production a été touché par la crise sanitaire : **la Région a voté une aide de 240 K€, ainsi qu'une aide incitative visant le développement du nombre de places en école de production.**

La Région soutient 6 écoles de production sur le territoire : lycée de Briacé au Landreau (44), les Etablières et l'Icam à La Roche-sur-Yon (85), Agapè Anjou à Angers (49), l'Icam à Nantes (44), T'Cap T'Pro à Saumur (49).

NOUVEAU

UNE NOUVELLE ÉCOLE DE PRODUCTION À CHOLET

L'IFTO, école de production qui propose des formations en chaudronnerie (CAP puis Bac pro), ouvrira à Cholet le 7 septembre 2020, avec un premier effectif de 12 jeunes, amené à évoluer pour atteindre 32 élèves à la rentrée 2023-2024, répartis en 2 classes de CAP et 2 classes de Bac pro. L'école propose un hébergement en internat. La contribution régionale s'élève à 48 K€ pour la première année.

ÉLARGIR L'ACCÈS DES JEUNES DÈS 16 ANS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

L'offre de formation professionnelle continue est accessible aux jeunes dès 16 ans, dans un grand nombre de secteurs de formation. À cette rentrée, la Région a adapté les modalités d'accès à la formation professionnelle afin de :

>> permettre à tout jeune dès 16 ans d'entrer en formation professionnelle continue, sur les programmes REGION FORMATION, au lendemain de sa sortie de l'école (collège ou lycée), sans délai de carence ;

>> permettre aux jeunes dès 16 ans d'entrer en formation professionnelle qualifiante : REGION FORMATION VISA Métiers.

PRÉVENIR LA FRACTURE NUMÉRIQUE

La Région a le souci de prévenir la fracture numérique et d'encourager le développement de nouvelles modalités pédagogiques, initiées pendant la crise, comme levier de persévérance scolaire. Ainsi, elle procédera à l'acquisition d'environ un millier d'ordinateurs de prêt supplémentaire pour un budget de 540 K€.



© Getty Images

2.3 PROPOSER UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE INNOVANT

Soutenir les nouvelles pratiques pédagogiques et proposer un environnement numérique innovant font partie intégrante de la politique régionale pour accompagner les parcours de réussite des jeunes et développer le lycée 4.0. En 2020, la Région consacre 5.5 M€ aux investissements numériques dans les établissements.

Très haut débit et couverture wifi

90 % des lycées sont aujourd'hui raccordés au Très haut débit en Pays de la Loire. La Région poursuit ses investissements pour étendre le THD à l'ensemble des lycées, dans le cadre d'une convention avec Gigalis. Elle consacre 118,9 M€ au déploiement du THD sur les 5 départements dans le cadre du soutien à l'aménagement numérique du territoire 2017-2022.

Des équipements numériques performants

Le renouvellement annuel de l'équipement numérique (PC) représente, pour 2020, un budget de 2,87 M€. Cette année, la Région lance un plan de renouvellement des vidéoprojecteurs dans les établissements ligériens avec un budget de 200 000 €.

La Région fait appel à des personnes éloignées de l'emploi pour effectuer les opérations de manutention liées aux déploiements et le matériel obsolète est recyclé par une entreprise qui emploie du personnel en situation de handicap dans le cadre d'un marché réservé.

Entretien et rénovation des réseaux et serveurs

Tous les lycées ligériens disposent d'infrastructures de serveurs et de réseau performantes. Le plan d'entretien prévoit le renouvellement régulier de ces équipements tous les 8 ans. Pour 2020, le budget régional consacré est de 1,75 M€.



depuis la mi-mars

23 324 809
CONNEXIONS TOUS PROFILS
UTILISATEURS CONFONDUS

330 000
CONNEXIONS EN
MOYENNE PAR JOUR
(UN PIC À 660 000
CONNEXIONS DURANT
LE CONFINEMENT)

158 707 719
PAGES VUES

2 210 000
PAGES VUES EN MOYENNE

mesure
Covid

ASSURER LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE AVEC E-LYCO

L'environnement de travail numérique E-lyco a été extrêmement sollicité pendant la période de confinement. Dès le 16 mars, les élèves de collège et lycée et les enseignants se sont connectés en nombre. Pour absorber la montée de charge et permettre aux élèves et enseignants d'assurer la continuité pédagogique, l'infrastructure a été adaptée en conséquence.

2.4 CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC LES JEUNES ET LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE



En complément de ses compétences en matière d'éducation, la Région met en place des actions innovantes pour accompagner la réussite des jeunes Ligériens : lancé en 2017, le Pacte éducatif régional permet aux équipes éducatives* de mener des initiatives mettant les jeunes en situation de projet, pour aller notamment à la rencontre des métiers et appréhender leur rôle de citoyen. Il concerne 192 000 jeunes Ligériens scolarisés, en cursus général, apprentissage ou en décrochage scolaire et mobilise une enveloppe de 4,2 M€.

Gagner en confiance et en autonomie grâce aux actions éducatives

En 2019-2020, malgré la crise sanitaire, plus de 51 700 jeunes ont participé aux Actions éducatives ligériennes (AEL), dont 5 174 apprentis, soit au total 675 projets initiés, 178 lycées et MFR et 23 CFA. Lancé en 2019, le volet « Transition écologique et énergétique » a remporté un vif succès avec près de 6 400 jeunes engagés pour la protection de la biodiversité, de l'eau, de la maîtrise de la consommation d'énergie, du développement du « Manger local » ou de l'économie circulaire. 10 établissements en Pays de la Loire se sont également investis dans le Prix littéraire des lycéens et apprentis mobilisant ainsi 598 jeunes.

Ces actions s'articulent autour de 5 axes :

- >> le civisme et les valeurs de la République ;
- >> l'ouverture aux entreprises et aux richesses des territoires ;
- >> l'estime de soi et la santé ;
- >> la culture et la créativité
- >> la transition écologique et énergétique

3 ACTIONS INNOVANTES À LA RENTRÉE

- >> **Une action éducative liée à l'orientation** permettra aux jeunes de s'ouvrir à de nouveaux secteurs d'activités et de découvrir de nouvelles entreprises.
- >> **Sur le volet santé, une action de sensibilisation** en lien avec l'alimentation et la santé permettra aux jeunes de s'informer sur les bonnes pratiques alimentaires.
- >> **Une action dédiée aux transports scolaires** pour sensibiliser les jeunes Ligériens aux mesures de sécurité notamment avec le port du gilet fluo.

« Les Actions éducatives ligériennes ont pour objectif de laisser les jeunes exprimer leurs talents et leur créativité et font appel à leur esprit d'engagement sur des sujets qui les concernent. Malgré une année tronquée par la crise sanitaire, 51 700 jeunes ont travaillé sur des projets, dont 6 400 se sont mobilisés sur le nouvel axe autour de la transition écologique et énergétique. »

Isabelle Leroy,
vice-présidente déléguée aux lycées

VALORISER LES RÉUSSITES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

4^E ÉDITION DES TROPHÉES DE L'ENGAGEMENT ÉDUCATIF

Dispositif du Pacte Éducatif Régional, les trophées de l'engagement éducatif récompensent des projets éducatifs originaux et méritants menés par des lycées, MFR et CFA. Les établissements candidatent en présentant un projet porté par des jeunes et des membres de la communauté éducative. 2000 € sont versés par la Région aux établissements lauréats. En 2020, 5 établissements ligériens ont été récompensés pour leurs projets sur le thème « J'agis sur mon territoire pour la transition écologique et énergétique ».

LES AMBASSADEURS DU CIVISME

Le dispositif « Ambassadeurs du civisme » lancé en 2018 propose d'intégrer des volontaires du service civique au sein des Lycées, MFR ou CFA. L'objectif : développer les relations avec les acteurs du territoire (institutions, entreprises, associations...) et favoriser l'impulsion de projets éducatifs centrés sur le civisme et les valeurs de la république, les relations établissements-entreprises, la prévention santé, la culture et la transition écologique. Pour l'année 2019/2020 25 jeunes en service civique ont été recrutés dans les lycées publics, privés, CFA et MFR ligériens volontaires et 30 sont en cours de recrutement pour l'année scolaire 2020-2021.

* En partenariat avec le Rectorat de Nantes, la Draaf et les représentants de l'enseignement privés, les Actions éducatives ligériennes s'adressent aux lycées publics et privés, aux MFR et aux CFA.





3. INVESTIR DANS LES LYCÉES DE DEMAIN

Au cœur d'un environnement en pleine mutation, la Région des Pays de la Loire accompagne les jeunes Ligériens dans leur parcours de vie et de réussite en apportant une réponse au défi démographique, en accélérant la transformation énergétique des bâtiments (entretien, rénovation et construction), et en mettant les usagers – jeunes, agents ou usagers extérieurs – au cœur des projets.

3.1 UNE RÉGION RESPONSABLE

La crise du Covid-19 a imposé l'arrêt des chantiers régionaux. La Région, maître d'ouvrage de ses chantiers, a accompagné la reprise de l'activité en portant la plus grande attention aux conditions sanitaires et de sécurité des salariés des entreprises intervenantes. **La Région a mobilisé 182 M€ pour financer les travaux dont elle a la maîtrise d'ouvrage.** Les suspensions de travaux enregistrées ne sont pas préjudiciables pour la rentrée scolaire 2020 et des solutions ont été trouvées par exemple pour relever le défi de l'ouverture du lycée de Nort-sur-Erdre dès le 1er septembre.

Plan de relance

La Région aux côtés des entreprises du BTP

La Région s'est engagée :

- >> à ne pas appliquer des pénalités de retard contractuellement prévues, dès lors que le retard d'exécution résultera de l'épidémie que nous traversons ;
- >> à donner la priorité au traitement des factures pour soutenir la trésorerie des entreprises ;
- >> à poursuivre l'instruction des marchés pour donner des perspectives aux entreprises, dès la sortie de crise.

Dans le cadre du Plan de relance, **9 M€ sont consacrés par la Région pour accompagner la reprise d'activité des entreprises qui participent à ses chantiers.** La Région contribue ainsi au principe du partage des surcoûts liés au Covid-19, dus à l'arrêt des chantiers et aux réglementations sanitaires strictes. Cet effort budgétaire correspond à l'estimation des surcoûts pour les 12 prochains mois. Il s'agit de préserver la rentabilité des entreprises et

d'assurer la poursuite des chantiers dont la Région a la maîtrise d'ouvrage dans de bonnes conditions sanitaires et économiques.

Dans ce contexte, la Région adhère en parallèle à la **Charte partenariale pour la relance de l'activité de la filière bâtiment** dont le premier cercle de signataires regroupe la FFB et la Capeb, le Conseil régional de l'Ordre des architectes et l'USH (Union sociale pour l'habitat).

Objectif : la mise en place d'un dialogue de qualité entre les différents acteurs du bâtiment et la recherche de solutions solidaires, partagées et responsables, à la gestion de la crise du Covid-19 pour en limiter les conséquences, avec une attention particulière aux impacts sur le tissu des entreprises artisanales et TPE/PME.

UNE EXTENSION POUR RÉPONDRE AUX NOUVELLES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES AU LYCÉE BELLEVUE

Le lycée Bellevue est un lycée d'enseignement général, situé dans le centre historique de la ville du Mans et réparti sur 2 sites : l'externat et l'abbaye Saint-Vincent, site classé et chargé d'histoire. Pour répondre aux nouvelles pratiques pédagogiques, la Région a engagé l'extension de l'établissement pour créer de nouveaux espaces : un CDI, un amphithéâtre, une maison des lycéens, ainsi que 2 nouvelles salles de sciences. Une attention particulière a été portée sur l'amélioration de l'accessibilité de l'ensemble des usagers et sur la qualité environnementale.



Les espaces extérieurs, ont été repensés, visant à leur meilleur usage. Concernant le fonctionnement du lycée et sa maintenance, et plus précisément le chauffage, les deux chaufferies existantes seront remplacées. Cette opération de grande ampleur (11 M€) a été réceptionnée au printemps 2020.

3.1 LE 1^{ER} LYCÉE 4.0 OUVRE SES PORTES À NORT-SUR-ERDRE

Le lycée polyvalent de Nort-sur-Erdre, construit et financé par la Région des Pays de la Loire, accueille ses premiers élèves le 1^{er} septembre 2020. Il propose des enseignements relevant de la voie générale et technologique (filières STMG et ST2S), ainsi que des formations professionnelles CAP et Bac pro (services à la personne, services aux entreprises) et peut accueillir 1 000 élèves.

Sobriété et hautes exigences environnementales innovantes

Le lycée de Nort-sur-Erdre est le premier lycée issu du Référentiel régional de sobriété architecturale, technique et économique. Il s'inscrit dans une démarche environnementale innovante et volontaire. Certifié marque NF « Bâtiments tertiaires – Démarche HQE », il est le **premier lycée labellisé Bâtiment basse consommation et bas carbone « E+C-BBC Effinergie 2017 »** (RT 2012 – 20%, niveau E2C1) et « Bâtiment biosourcé » de niveau 2 (42 kg/m²), avec :

>> **le recours aux matériaux biosourcés*, géosourcés* ou issus du recyclage** : structure et murs ossature bois, isolation végétale chanvre/lin/coton, linoléum naturel et peinture à base d'huile de lin ou de silice, béton et isolant à base de matériaux recyclés...

* biosourcé : issu de matière végétale ou animale
* géosourcé : d'origine minérale

>> **la gestion des déchets** : tri spécifique et recyclerie ;

>> **la volonté d'efficacité énergétique et environnementale** : toitures végétalisées ou prévues pour accueillir ultérieurement des panneaux photovoltaïques, récupération des eaux pluviales pour alimenter les sanitaires, chaufferie mixte bois et gaz...

>> **le traitement paysager qualitatif** : proposant des espaces de détente avec des aménagements favorisant la diversité de la faune et de la flore, et améliorant la gestion des eaux pluviales.

Un lycée ouvert : des équipements à disposition du territoire

La construction du lycée a donné lieu, préalablement, à une concertation engagée avec les collectivités, les habitants, les futurs usagers et les entreprises du secteur. Objectif : apporter la meilleure réponse aux besoins et ouvrir l'établissement sur de nouveaux usages. **Les locaux d'enseignement et d'administration, l'amphithéâtre de 200 places et un service restauration pouvant fournir jusqu'à 1 200 repas par jour pourront être mis à disposition en dehors des périodes scolaires, tout comme les équipements sportifs.**



© RPD / Ouest Médias



© RPD / Ouest Médias

UNE INNOVATION RÉCOMPENSÉE

Lycée Léonard-de-Vinci à Nantes : l'extension des locaux d'enseignement, de la vie scolaire et de la restauration (16,5 M€) a été primée lors de la 4^e édition du Palmarès départemental de l'architecture et de l'aménagement.

Lycée Nelson-Mandela à Nantes : l'opération « Jardin des 5 sens » (projet de la Ville de Nantes avec maîtrise d'ouvrage régionale) a reçu le prix du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Loire-Atlantique.

Lycée à Nort-sur-Erdre : le lycée a été sélectionné en tant que finaliste pour les Trophées européens Procura+ Awards 2020, dans la catégorie « achats durables de l'année », afin de valoriser les démarches environnementales innovantes du projet. Procura+ est une campagne soutenue par l'Union européenne et l'ICLEI pour encourager l'achat public éthique et responsable.

3.3 CONSTRUIRE ET ENTRETENIR DURABLEMENT

Une stratégie d'investissement ambitieuse

Grâce à la Stratégie d'investissement dans les lycées 2018-2024 (SIL), près de 780 M€ sont consacrés aux investissements dans les lycées publics pour :

- >> répondre à l'urgence démographique et améliorer les conditions d'accueil pédagogique et fonctionnel sur tout le territoire ligérien ;
- >> promouvoir les lycées bien entretenus, sobres, sûrs et exemplaires en matière de transition énergétique et écologique ;
- >> améliorer l'environnement de travail des agents régionaux dans les lycées ;
- >> soutenir toutes les formes d'innovations éducatives.

5 nouveaux lycées à venir

Pour répondre à la tension démographique des populations lycéennes, notamment en Loire-Atlantique et en Vendée, la Région investit dans la construction de 5 autres nouveaux lycées, après celui de Nort-sur-Erdre.

SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE (85)

- >> Lycée polyvalent
- >> Ouverture en 2021
- >> 900 places extensibles à 1 100

AIZENAY (85)

- >> Lycée polyvalent
- >> Ouverture en 2022
- >> 640 places extensibles à 820

PONT-CHÂTEAU (44)

- >> Lycée polyvalent
- >> Ouverture en 2023
- >> 1 000 places extensibles à 1 200

SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU (44)

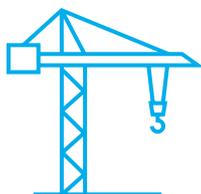
- >> Lycée polyvalent
- >> Ouverture en 2025
- >> 1 200 places extensibles à 1 500

VERTOU (44)

- >> Lycée polyvalent
- >> Ouverture en 2027
- >> 1 200 places extensibles à 1 500

Entretien et moderniser pour dessiner les lycées de demain

Nouvelles normes environnementales, adaptation aux nouvelles pédagogies et aux réformes éducatives, essor démographique des populations lycéennes, la Région investit pour entretenir et faire évoluer son patrimoine immobilier pour proposer les meilleures conditions de réussites aux jeunes. Au total, ce sont 313 opérations de rénovation ou de construction en cours à la rentrée 2020.



Quelques opérations structurantes dans les lycées publics

LOIRE-ATLANTIQUE

- >> Lycée Joubert/Emilien-Maillard à Ancenis – restructuration du CDI, locaux enseignants et ateliers (10 M€) : livraison partielle sept. 2019 / complète début 2021.
- >> Extension du lycée La Herdrie à Basse-Goulaine (5,1 M€) : livraison juillet 2020.
- >> Lycée Nantes Terre Atlantique (J. Rieffel) à Saint-Herblain – création d'un nouveau plateau technique (2,1 M€) : livraison octobre 2020.
- >> Restructuration partielle du lycée Les Bourdonnières à Nantes et création d'un plateau technique transport et logistique (6 M€) : travaux de 2022 à 2024.
- >> Lycée Louis-Antoine-de-Bougainville – Restructuration de la section agent polyvalent de restauration et amélioration des performances techniques des façades (8,3 M€) : travaux de 2022 à 2024.
- >> Lycée Guy-Moquet/Etienne-Lenoir à Chateaubriant – démolition du bâtiment BL et création d'un parvis (1,9 M€) : démarrage des travaux septembre 2020.
- >> Lycée Jean Perrin / Louis-Jacques Goussier à Rezé – construction du pôle esthétique/coiffure et aménagement de l'espace libéré (7,0 M€) : programmation en 2020, démarrage des travaux en 2022 et livraison en 2024.

MAINE-ET-LOIRE

- >> Lycée Angers Le Fresne – restructuration et extension de bâtiments lycée et CFA (10,5 M€) : travaux de 2023 à 2024.
- >> Lycée Chevroliier à Angers – reconstruction du bâtiment restauration (6,3 M€) : travaux de 2022 à 2023.
- >> Restructuration partielle du lycée Europe Robert-Schuman à Cholet (3,4 M€) : travaux de 2021 à 2023.
- >> Lycée Fernand-Renaudeau à Cholet – restructuration de l'internat (12,8 M€) : travaux de 2021 à 2024.
- >> Lycée Simone Veil à Angers – restructuration service de restauration et locaux personnel (2,7 M€) : travaux de 2022 à 2023.
- >> Lycée Narcé à Brain-sur-l'Authion – reconstruction des ateliers (31,1 M€) : livraison fin 2021.
- >> Lycée PE Victor à Avrillé – reconstruction locaux de restauration et de services (2,47 M€) : travaux de 2021 à 2022.

MAYENNE

- >> **Lycée Douanier-Rousseau à Laval** – restructuration extension (11,4 M€) : travaux de 2022 à 2025.
- >> **Lycée du Haut-Anjou à Château-Gontier** – rénovation des internats (7,6 M€) : travaux de 2022 à 2026.
- >> **Lycée Gaston-Lesnard à Laval** – réfection des verrières et de l'aspiration des poussières bois (1,49 M€) : travaux en 2021.
- >> **Lycée Victor-Hugo à Château-Gontier** – rénovation et extension de la restauration (980 K€) et mutualisation de la production avec le Lycée P et M Curie : livraison octobre 2020.
- >> **Extension du pôle régional de formation santé / social de Laval** (4,8 M€).

SARTHE

- >> **Lycée Bellevue au Mans** – extension des locaux (11,5 M€) : livré 2020.
- >> **Lycée Jean-Rondeau à Saint Calais** – reconstruction du secteur maintenance véhicules industriels et aménagements

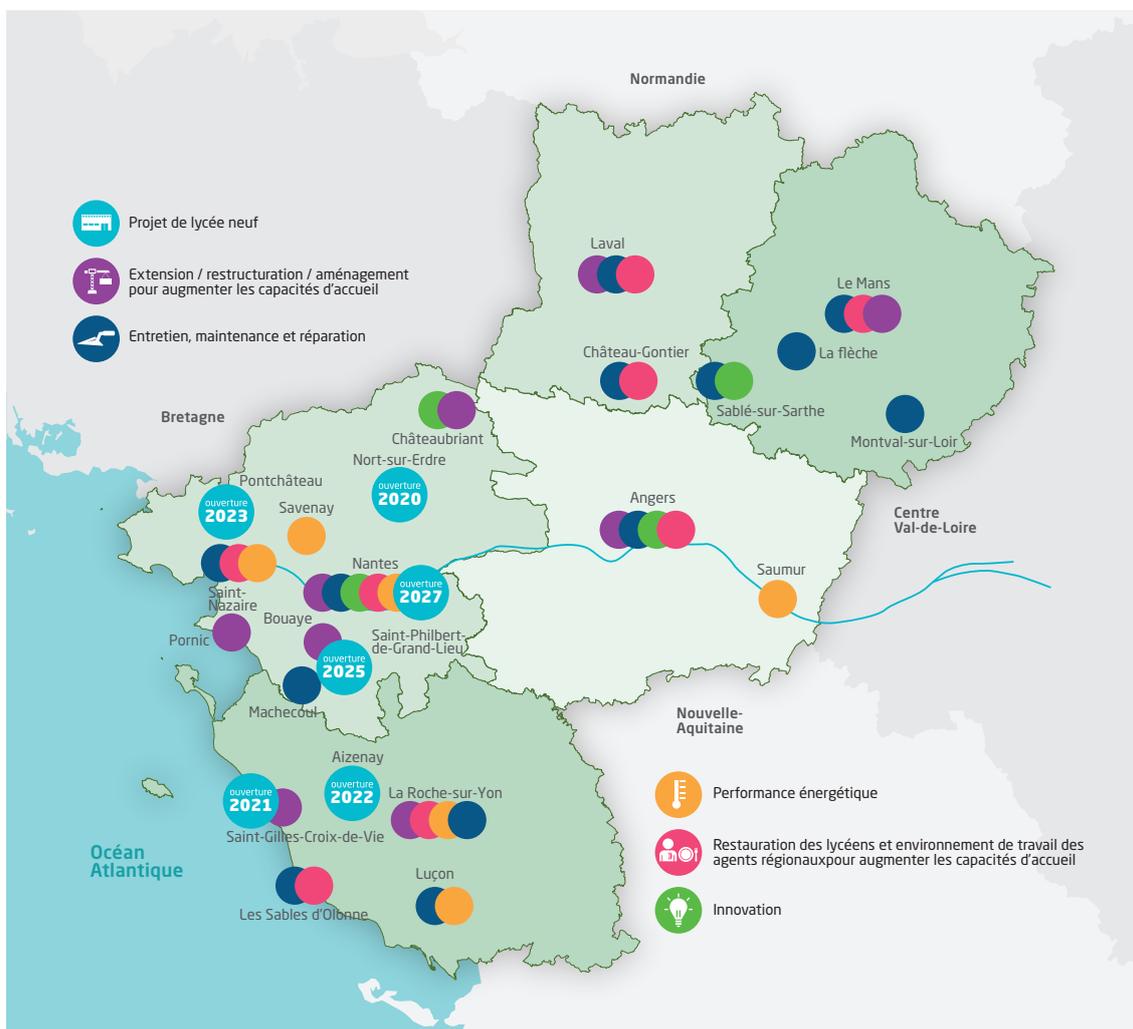
des ateliers existants (10,8 M€) : travaux phase 2 de 2020 à fin 2021.

- >> **Lycée Estournelles-de-Constant à La Flèche** – rénovation des internats (7 M€) : travaux de 2021 à 2023.
- >> **Lycée Funay-Boucher au Mans** – extension du bâtiment hôtellerie restauration et réorganisation de 2 bâtiments (10 M€) : travaux de 2022 à 2024.

VENDÉE

- >> **Lycée Luçon-Pétre à Sainte-Gemme-la-Plaine** – reconstruction de l'internat (12 M€) : travaux de 2023 à 2025.
- >> **Lycée François-Truffaut à Challans** – restructuration et extension du secteur scientifique (2,3 M€) : travaux de 2023 à 2024.
- >> **Lycée Nature à La Roche-sur-Yon** : Restructuration des internats (5.5M€). Livraison d'une 1ère tranche en 2019 et démarrage des travaux de la 2ème tranche en 2022.
- >> **Cité scolaire / Lycée René Couzinet** : Restructuration de la cité scolaire (Fond de concours 5.5M€). Livraison 2021.

SÉLECTION D'OPÉRATIONS STRUCTURANTES DANS LES LYCÉES PUBLICS EN 2020 AVEC LA SIL





Les aides aux établissements privés en 2020

La Région apporte son soutien pour contribuer à l'entretien et à la modernisation des établissements privés sous contrat et MFR.

- >> **Lycée Saint-François-d'Assise à La Roche-sur-Yon (85)** – reconstruction du lycée (10 M€).
- >> **Lycée Joseph-Wresinski à Angers (49)** – restructuration du lycée (8,4 M€).
- >> **Lycée Saint-Félix-La-Salle à Nantes (44)** – restructuration du lycée (4,7 M€).
- >> **Lycée agricole de Pouillé aux Ponts-de-Cé (49)** – restructuration de l'hébergement (4,1 M€).
- >> **Lycée Don-Bosco à Mayenne (53)** – construction d'un internat mixte (1,6 M€).
- >> **Lycée Saint-Charles-Sainte-Croix au Mans (72)** Nouvelle opération – restructuration du lycée (712 000 €).
- >> **Lycée Bourg-Chevreau à Segré-en-Anjou-Bleu (49)** Nouvelle opération – restructuration de l'établissement (436 000 €).
- >> **Lycée Joseph-Roussel-Croix au Mans (72)** Nouvelle opération – restructuration et extension du lycée (275 000 €).
- >> **MFR de Nogent-le-Bernard (72)** Nouvelle opération – délocalisation et réhabilitation de la MFR (868 000 €).
- >> **Réseau AREPLAE : ENSEC à Nantes (44)** Nouvelle opération – mise aux normes accessibilité des locaux (152 000 €)

L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ EN PAYS DE LA LOIRE

162 ÉTABLISSEMENTS



69 584 ÉLÈVES



66,3 M€ D'AIDES RÉGIONALES

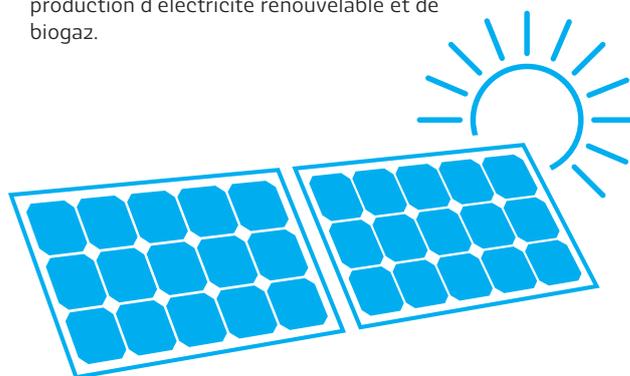
“ Le principe d'équité privé / public soutenu par la majorité régionale depuis 2015 permet d'accompagner l'ensemble des élèves scolarisés en lycées, CFA ou MFR sur tous nos territoires, dans le respect de notre mission de service public. Nous avons tenu cet engagement de campagne en compensant les écarts de traitement, désormais à l'équilibre. ”

Christelle Moraçais

3.4 UNE RÉGION ÉCONOME

Un groupement d'achat d'énergie pour optimiser les coûts

La Région propose, depuis 2016, de coordonner l'achat d'énergie pour les établissements du territoire souhaitant en bénéficier, dans l'objectif d'optimiser les coûts. Désormais, le groupement d'achat commun d'électricité et de gaz couvre les besoins propres de la Région, ainsi que ceux de 95 établissements et du Creps. En cohérence avec les ambitions écologiques de la Région, le marché propose de l'achat d'énergie à haute valeur environnementale afin de soutenir les installations de production d'électricité renouvelable et de biogaz.



Un référentiel sobriété

Le référentiel de sobriété architecturale, technique et économique accompagne la Stratégie d'investissement dans les lycées (Sil). Issu d'un travail collectif, il intègre toutes les exigences fixées par la Région pour la construction, la restructuration et la rénovation, pour des bâtiments confortables et simples à habiter, plus économes et plus faciles à exploiter. Cette recherche de sobriété s'accompagne d'innovations en matière de développement durable ou d'usage des locaux.

Des diagnostics pour une meilleure performance énergétique

Afin d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments, la Région a entamé une campagne de diagnostics (DPE). Elle alimentera la planification énergétique de la Région et viendra répondre à l'obligation réglementaire qui impose la réduction des consommations d'énergie du parc tertiaire existant. Ces diagnostics seront réalisés d'ici 2021 et la totalité des bâtiments dont la Région est propriétaire sera étudiée d'ici 2022.

PLANNING DE VISITES D'ÉTABLISSEMENTS

Dates	Horaires	Département	Lieux
Lundi 31/08	13h30 : conférence de presse de rentrée en Pays de la Loire et inauguration de l'extension du lycée de la Herdrie	44	Lycée La Herdrie, Basse Goulaine
Mardi 01/09	8h45 : ouverture du nouveau lycée	44	Lycée de Nort-sur-Erdre
Mardi 01/09	15h30 : visite de l'établissement	72	Lycée André Provots, Brette les Pins
Mercredi 02/09	9h : visite de l'établissement	49	Lycée Dom Sortais, Beaupréau
Mercredi 02/09	15h : pose de 1 ^{re} pierre	85	Nouveau lycée, Aizenay
Jeudi 03/09	15h : inauguration de la rénovation de l'internat	44	MFR de Saint Père en Retz
Vendredi 04/09	9h : visite de l'internat en cours de rénovation	53	Lycée Don Bosco, Mayenne
vendredi 04/09	15h30 : visite du Pôle régional de formation santé / social	53	Pôle régional de formation santé / social, Laval
Vendredi 11/09	14h : visite de l'établissement	44	Lycée Moquet Lenoir, Chateaubriant

CONTACTS PRESSE

Gwenola Cariou Huet >> gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92

Sophie Ferger >> sophie.ferger@paysdelaloire.fr / 02 28 20 65 30 / 07 72 21 16 97

Nadia Hamnache >> nadia.hamnache@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 62 / 06 77 66 11 16

Loanne Useldinger >> loanne.useldinger@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 28

 @paysdelaloire